

L'Autorité de la concurrence autorise sans conditions le rachat de la société Make Distribution par le groupe IBL

Publié le 30 juin 2023

L'essentiel

Le 25 avril 2023, le groupe IBL a notifié à l'Autorité de la concurrence sa volonté de prendre le contrôle exclusif de Make Distribution.

Après un examen attentif, l'Autorité a pu écarter tout risque d'atteinte à la concurrence tant sur les marchés de l'approvisionnement en eaux embouteillées et boissons gazeuses sans alcool (BGSA) que sur les marchés de la distribution en gros d'autres boissons alcoolisées ou non.

Les parties à l'opération

IBL est un groupe mauricien diversifié présent dans 19 pays. Sur l'île de La Réunion, IBL est présente dans les secteurs de l'hôtellerie, du bâtiment et de la construction, de l'imprimerie et également de la production et de la distribution d'eaux embouteillées et de boissons.

La société Make Distribution^[1], exploite quatre hypermarchés situés à Sainte-Marie, Saint-Denis, Saint-André et Saint-Paul sous enseigne « Run Market Partenaire Intermarché » sur l'île de La Réunion.

Les marchés concernés et l'analyse concurrentielle

IBL est présent sur les marchés amont de l'approvisionnement, en tant que producteur et fournisseur, *via* la société Edena, pour les eaux de source embouteillées et BGSA et en tant que grossiste-importateur, *via* la société Phoenix Réunion, pour d'autres boissons alcoolisées ou non. Make Distribution est active, en tant qu'offreur, sur les marchés aval de la distribution au détail à dominante alimentaire et également, en tant qu'acheteur, sur les marchés amont de l'approvisionnement en produits à dominante alimentaire, dont les boissons.

L'Autorité de la concurrence a donc examiné les éventuels effets verticaux qu'entraînera le renforcement de la position d'IBL sur le marché de la distribution en aval.

- **Sur l'analyse des effets verticaux entre les marchés de l'approvisionnement en eaux embouteillées et BGSA et le marché aval de la distribution au détail à dominante alimentaire**

Si IBL détient une part de marché élevée sur le marché de l'approvisionnement en eaux de source sous marque de fabricant (MDF) à destination des grandes et moyennes surfaces, l'approvisionnement des magasins de Make Distribution représente moins de 3 % des ventes d'IBL. Dès lors, IBL devra nécessairement continuer à approvisionner les magasins concurrents de ceux de Make Distribution sans quoi IBL risque de voir sa propre rentabilité dégradée. Par ailleurs, si les magasins de Make Distribution décidaient de ne plus s'approvisionner auprès des concurrents d'IBL, ces derniers ne risqueraient pas d'être évincés du marché en raison de leur caractère incontournable et/ou de leur part de marché élevée.

- **Sur l'analyse entre les marchés des grossistes importateurs de boissons et le marché aval de la distribution au détail à dominante alimentaire**

Sur le marché de la distribution en gros de boissons à destination des GMS, IBL ne représente que 4,5 % de part de marché. Dès lors, IBL n'est pas en mesure de verrouiller ce marché. Par ailleurs, la part de marché à l'achat des quatre magasins de Make Distribution pour la famille des boissons sous MDF au niveau de l'île de La Réunion représente 13 % du marché total des dépenses d'approvisionnement en boissons sous MDF des GMS sur l'île de La Réunion. Au regard des parts de marché limitées de Make Distribution, si cette dernière cessait de s'approvisionner auprès des concurrents d'IBL, cela n'aurait aucun effet sensible sur les marchés de la distribution en gros de boissons ces marchés.

[1] Make Distribution a été initialement créée en vue du rachat des quatre hypermarchés cédés par la société Groupe Bernard Hayot dans le cadre des engagements pris par cette dernière dans la décision n° 20- DCC- 72 du 26 mai 2020 autorisant la prise de contrôle exclusif de la société Vindémia Group par la société Groupe Bernard Hayot.

**LE TEXTE INTÉGRAL DE LA DÉCISION SERA
PUBLIÉ ULTÉRIEUREMENT.**

Contact(s)

Maxence Lepinoy
Chargé de communication,
responsable des relations avec les
médias

06 21 91 77 11

[Contacter par mail](#)